



Dans le cadre du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027

Casa-Settat aura 21 nouveaux barrages

Le grand barrage sera érigé à l'aval de celui d'Al Massira, avec une capacité de 60 millions m³ et pour un coût global de 500 millions de dirhams (MDH). Les 20 nouveaux petits barrages seront répartis entre plusieurs provinces de la région, à savoir 14 à Settat, 4 à El Jadida, 1 à Benslimane et 1 à Berrechid.

La région de Casablanca-Settat se prépare pour le Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027. En effet, une rencontre de communication et de sensibilisation vient d'avoir lieu pour annoncer les projets les plus importants prévus au niveau de la région au titre du Programme national. Il en ressort ainsi qu'il sera procédé à la construction d'un grand barrage et de 20 autres de petite dimension. Dans le détail, le grand

barrage sera érigé à l'aval de celui d'Al Massira (surélévation Imfout ou nouveau barrage), avec une capacité de 60 millions m³ et pour un coût global de 500 millions de dirhams (MDH). Les 20 nouveaux petits barrages seront répartis entre plusieurs provinces de la région, à savoir 14 à Settat, 4 à El Jadida, 1 à Benslimane et 1 à Berrechid, précise-t-on dans un document distribué à la presse lors de cette réunion, qui visait à mettre en exergue les projets phares de

Casablanca-Settat prévus dans le cadre de cet ambitieux programme lancé récemment par SM le Roi Mohammed VI. Ce n'est pas tout. Parmi les actions prévues en termes de développement de l'offre hydrique à Casablanca-Settat, il y a lieu de citer le dessalement d'eau de mer via la programmation d'une station pour le Grand Casablanca avec un débit de 200.000 m³/j, pour une enveloppe de 4 milliards de dirhams (MMDH). Par ailleurs, il s'agit également du renforcement et de la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, à travers la réalisation de projets structurants de développement de la production des stations de traitement et des adductions, ainsi que la sécurisation des réseaux de transport et de distribution d'eau au niveau des villes et centres relevant de la région. Les projets seront réalisés principalement par l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) ainsi que la société délégataire «Lydec» et les Régies autonomes de distribution d'El Jadida et Settat (RADEEJ et RADEEC) pour un coût global estimé à 1,69 MMDH. Au volet de la gestion de la demande et économie d'eau, les projets portent, entre autres, sur la reconversion collective à l'irrigation localisée, reconversion individuelle à l'irrigation localisée et modernisation et réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau à but multiple. Il est également question de l'économie d'eau potable dans les réseaux de distribution dans l'objectif d'améliorer les rendements des réseaux de distribution des villes et centres urbains de la région pour atteindre 78% à l'ho-

rizon de 2027. La réalisation de cette action sera prise en charge par les distributeurs (ONEE, Lydec, RADEEC et RADEEJ). Lesdits projets concernent aussi l'augmentation de l'autonomie de réserve en eau potable en vue de renforcer les ouvrages de stockage de l'eau potable pour atteindre une autonomie de réserve en eau de 24 heures au niveau des villes et centres gérés par l'ONEE, Lydec, RADEEC et RADEEJ.

“

Au volet de la gestion de la demande et économie d'eau, les projets portent, entre autres, sur la reconversion collective à l'irrigation localisée, reconversion individuelle à l'irrigation localisée et modernisation et réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau à but multiple.

Rural

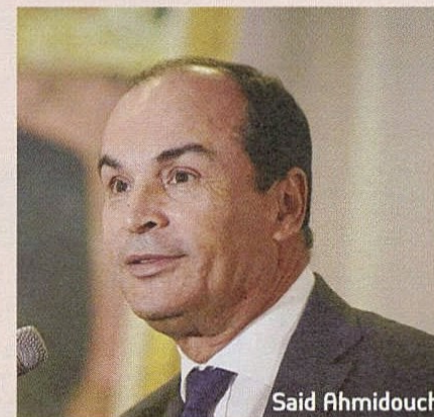


S'agissant du renforcement de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural et de la généralisation des branchements individuels, 28 centres ruraux sont en cours par l'ONEE au profit de 106.300 habitants pour un coût global de 159,45 MDH et 56 autres programmés au bénéfice de 67.722 habitants pour 406,33 MDH. Il s'agit aussi de la généralisation de l'accès à l'eau et pérennisation des systèmes aux douars (1.497 douars en cours au profit de 584.171 habitants pour 1,14 MMDH et 978 autres programmés au bénéfice de 556.112 habitants pour 949,62 MDH). Parallèlement, un programme d'urgence sera mis

en place pour prévoir une enveloppe budgétaire réservée annuellement à l'approvisionnement en eau potable par camions-citernes de la population susceptible d'être touchée par les effets de la sécheresse. Concernant la réutilisation des eaux usées traitées, les projets portent sur la poursuite de l'assainissement liquide de 9 villes et centres urbains et l'assainissement liquide de 108 centres ruraux et la réutilisation des eaux usées (arrosage des golfs et espaces verts, ...), qui vise la réalisation, à l'horizon 2027, de 15 projets, pour un coût global de l'ordre de 357 MDH.

Stratégie de communication

La stratégie de communication et de sensibilisation prévue dans le cadre de ce programme vise les quatre objectifs majeurs, à savoir l'appropriation du programme prioritaire par l'ensemble des acteurs aux niveaux national et territorial, le renforcement de la coordination des interventions de tous les acteurs institutionnels, la sensibilisation des usagers d'eau à l'économie d'eau et l'émergence et l'ancrage d'un environnement propice à la réalisation des objectifs du programme prioritaire. Selon le wali de la région, Saïd Ahmidouch, Casablanca-Settat est fortement engagée dans le programme national via une série de projets permettant d'accompagner la demande croissante en cette denrée vitale. Il a, dans ce sens, souligné l'importance de réaliser une distribution optimale de l'eau en vue de couvrir les multiples zones de la région, appelant les différents intervenants à œuvrer en faveur



Saïd Ahmidouch

de la sensibilisation à la préservation des ressources hydriques et à la rationalisation de leur utilisation. Pour sa part, le président du conseil de la région de Casablanca-Settat, Mustapha Bakkoury, a mis en avant la politique clairvoyante des barrages initiée par Feu SM Hassan II et qui a contribué significativement à la garantie de l'eau d'irrigation et à la lutte contre les inondations, à travers la canalisation des crues et au stockage des eaux de pluie.